



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conseillers d'orientation

Question écrite n° 39924

## Texte de la question

M. Daniel Goldberg interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences, sur les centres d'information et d'orientation (CIO) et leurs personnels, de la généralisation du parcours de découverte des métiers et des formations à la rentrée de 2009. En effet, au sein des CIO, les conseillers d'orientation-psychologues (COP) sont précieux par leurs fonctions d'écoute et de conseil auprès des élèves et de leurs parents, mais aussi auprès des chefs d'établissement pour la conduite de la politique d'orientation. Or la Seine-Saint-Denis ne compte aujourd'hui qu'un CIO pour onze établissements et un conseiller pour 1 200 élèves. Face à ce sous-effectif patent qui rend particulièrement difficile le suivi régulier des élèves nécessaire au bon exercice de la mission de service public des CIO, la généralisation du parcours de découverte des métiers et des formations est susceptible de générer des effets contre-productifs. L'orientation sera moins choisie que subie, ce qui participe de l'entretien de l'échec scolaire et obère l'avenir personnel, social et professionnel de nombreux jeunes. Il souhaite donc savoir quelles mesures il entend mettre en oeuvre pour une croissance significative des CIO et de leurs personnels en Seine-Saint-Denis.

## Texte de la réponse

Le nombre de postes ouverts aux concours de conseillers d'orientation psychologues a été pendant plusieurs années supérieur aux départs conduisant au plan national à une situation de sureffectifs. Pour mettre fin à la situation de déséquilibre ainsi engendrée, le nombre de postes ouverts au concours a fait l'objet d'un rééquilibrage à partir de la session 2004. Ainsi, sur la période depuis 2000, le niveau de recrutement reste supérieur à celui des départs. Pour autant, le nombre de postes ouverts en 2008 et en 2009 a été maintenu au même niveau qu'en 2007, et ce malgré la baisse globale de 14 % du niveau de recrutement. Les ouvertures de postes aux concours de recrutement des enseignants sont réexaminées chaque année. S'agissant des moyens alloués au département de la Seine-Saint-Denis, ce département compte aujourd'hui 18 CIO et 121 COP. Ils représentent 3 % des moyens consacrés à l'orientation ce qui correspond au poids des élèves de ce département dans les effectifs nationaux. Les ressources allouées sont par conséquent en adéquation avec les effectifs d'élèves.

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Goldberg](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39924

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 20 janvier 2009, page 443

**Réponse publiée le** : 30 juin 2009, page 6567